

**Nombre de membres** Séance du 21 septembre 2022

**en exercice:** 11

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-et-un septembre l'assemblée régulièrement convoquée le 21 septembre 2022, s'est réunie sous la présidence de

**Présents :** 7

**Sont présents:** Isabelle PILLON, Philippe BRAGEOT, Alain ALBUCHER, Adeline LACHAPELLE, Jean-Jacques REBEYROLLE, Aurélia FILET, Nolwenn ROUSSEAU

**Votants:** 10

**Représentés:** Patrick REBEYROLLE par Jean-Jacques REBEYROLLE, Stéphane CHARRIERE par Alain ALBUCHER, Pierre-Valéric KLEIN-PAUVERT par Isabelle PILLON

**Excuses:** Daisie BOUYER

**Absents:**

**Secrétaire de séance:** Aurélia FILET

Objet: Décision modificative : mise en adéquation décision du Conseil et maquette BP 2022. - DE 2022 036

Madame le Maire expose au Conseil Municipal que le flux et la maquette du budget primitif sont en désaccord avec la délibération votant le BP 2022.

La section investissement présente une différence de 2000 € suite à l'absence de la ligne 2158 "Autres installations, matériel et outillage techniques" ; Opération 31 Informatique

<b>Investissement</b> <u>Dépenses</u>	BP 2022
Opérations Financières	
<b>(001)</b>	<b>39 936,12 €</b>
Remboursement Emprunts <b>(1641)</b>	
Dépôts et cautionnements <b>(165)</b>	1 080,00 €
Opération 11 - Matériel divers (21568-11)	1 500,00 €
Opération 21 - Immo corporelles (21568)	
Immo corporelles (2188)	
Opération 23 - agencement aménagement terrain	8 000,88 €
Opération 27 - Voirie	35 000,00 €
Opération 24 - Autres Bâtiments <b>(21318)</b>	28 000,00 €
Opération 26 - Matériel et mobilier <b>(2158)</b>	2 000,00 €
<b>Opération 31 - Informatique</b>	<b>2 000,00 €</b>
Opération 39 - Réhabilitation bâtiments	
Opération 33 - Divers <b>(2315)</b>	
Opération 020 - Dépenses imprévues	
<b>TOTAL</b>	<b>117 517,00 €</b>

<b>Investissement</b> <u>Recettes</u>	2022
	BP
<b>000-Non individualisées</b>	
1323 - FDAEC	7 945,00 €
1323 - FDAVC	
1323 - DEPARTEMENT	
1341 - DETR	1 509,00 €
1328 - AUTRES	
1347 - DSIL	
<b>00-Financières</b>	
Excédent reporté (001)	
10222 - FCTVA	998,88 €
<b>1068 - Excédents de fonctionnement capitalisé</b>	<b>39 936,12 €</b>

24 - Vente terrain	
<b>16-Emprunts et Dettes assimilées</b>	
165 - Dépôts et cautionnements reçus	1 080,00 €
Opération 21 (000-21578)	
Opération 13 (1385-00)	
<b>040-</b>	
Virement section fonctionnement	66 048,00 €
<b>Excédent d'investissement reporté</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>117 517,00 €</b>

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal vote les modifications des prévisions budgétaires indiquées ci-dessus.

Objet: Renouvellement du contrat de mise à disposition des terrains communaux. - DE 2022 037

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le contrat de mise à disposition des terrains communaux liant la commune de LIGUEUX et la EARL Les Fenetaux, représentée par M. et Mme FESTAL Patrick, cogérants, arrive à son terme le 30 septembre 2022 et qu'il convient d'en établir le renouvellement.

La location porte sur les terrains suivants cadastrés Section A :

I 706 2 ha 08 a 65 ca

I 711 2 ha 28 a 70 ca

I 687 0 ha 77 a 95 ca

I Total 05 ha 15 a 30 ca

Le débat s'engage sur les modalités de cette location.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres votants, décide :

- de reconduire le contrat de location à la EARL Les Fenetaux pour la période du 1er octobre 2022 au 30 septembre 2023.

- que suite aux intempéries climatiques principalement la sécheresse, de ne pas appliquer suite à l'arrêté du 13 juillet 2022 constatant pour 2022 l'indice national des fermages, articles 3 et 4, l'augmentation de 3,55 % du loyer.

Le loyer reste donc à 451.14 euros.

- et mandate Madame le Maire pour établir le nouveau contrat.

Objet: Renouvellement contrat de l'adjoint administratif territorial. - DE 2022 038

Madame le Maire, informe le Conseil Municipal que le contrat de l'adjoint administratif arrive à son terme au 30 septembre 2022.

Madame le Maire, propose aux membres du Conseil Municipal le renouvellement de ce contrat pour une durée de deux ans, soit jusqu'au 30 septembre 2024.

Après en avoir délibéré, cette proposition est approuvée à l'unanimité des membres présents.

Objet: Désignation des membres de la commission emploi, formation, insertion. - DE 2022 039

Madame le Maire informe le conseil qu' il convient de désigner les membres de la commission emploi, formation, insertion.

Après en avoir discuté, le conseil municipal constitue, ci-dessous, la nouvelle CCEFI qui comporte un nom pour le délégué titulaire et un nom pour le délégué suppléant.

Commissaire titulaire :

Isabelle Pillon

Commissaire suppléant :

Philippe Brageot

Questions diverses

- Philippe Brageot fait le compte rendu de la commission bâtiments et voirie qui s'est réunie sur le terrain mardi 6 septembre 2022. Les élus ont répertorié quatre lieux dans la commune où pourrait être réalisés des aménagements de sécurité.  
Les élus chargent Mme le Maire de demander des devis pour la réalisation de ces aménagements.

- Adeline Lachapelle fait le compte rendu de la commission des finances qui s'est réunie lundi 12 septembre 2022.  
La situation financière de la commune est saine mais il va falloir prioriser les investissements, prévoir leurs réalisations sur plusieurs années afin de ne pas déstabiliser l'équilibre financier actuel.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 21H45

